

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-40
Séance du 16 avril 2025

Objet : Attribution de subventions de fonctionnement 2025 aux Associations d'Anciens Combattants

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE	
Unanimité (C.BAUME ne prend pas part au vote)	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. REY, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. FOND-THURIAL, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. SERVOL, Carine **BOISSEL** procuration à C. MUCCIO, Michel **SELLENS** procuration à M. COUSTON, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. ROUX

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES**, Vincent **THIERRY**

Secrétaire de séance : Jennifer OBID

Objet : Attribution de subventions de fonctionnement 2025 aux Associations d'Anciens Combattants

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les associations patriotiques ont chacune, et en commun, la volonté de :

- maintenir et développer l'esprit de défense, des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie,
- transmettre, aux jeunes générations, le devoir de mémoire et l'amitié existante entre les camarades de combat,
- soutenir et aider, moralement et matériellement, les compagnons en difficulté, et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils,
- participer aux cérémonies de commémoration et faire vivre le souvenir ;

Considérant que les associations ont rempli un dossier de demande de subvention de fonctionnement, justifiant leur mission d'intérêt général ;

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité- (C. BAUME ne prend pas part au vote) :

- d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions de fonctionnement aux associations patriotiques suivantes :

ASSOCIATIONS	2025
Société Nationale d'Entraide des Médaillés Militaires (SNEMM) M. MOUGENOT	200 €
Union Nationale des Combattants (UNC) M. GUILLAUME	200 €
Comité du Souvenir Français M. BAUME	200 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (F.N.A.C.A.) M. BOUCHON	200 €
Amicale des Anciens Combattants M. MOUGENOT	200 €
Association des Combattants Prisonniers de Guerre / Combattants Algérie Tunisie Maroc TOE et Veuves du Gard - (ACPG / C.A.T.M. T.O.E) M. JULIAN	200 €
TOTAL	1 200 €

- de prélever ces sommes sur le compte « 0404-02821-65748 » du budget en cours.

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET

